

# STAPS

Licence mention sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)

→ **7 universités en Île-de-France :** Paris-Descartes / Paris Nanterre / Paris-Sud / Paris-Est Créteil-Val-de-Marne / Paris 13 / Évry-Val-d'Essonne / Paris-Est Marne-la-Vallée

## LA LICENCE

Les licences se répartissent en 45 mentions dans 4 grands domaines : arts, lettres et langues / sciences humaines et sociales / droit, économie et gestion / sciences, technologies et santé. Le diplôme national de la licence permet d'acquérir 180 crédits (ECTS).

Un arrêté du 30 juillet 2018 en précise la définition et les objectifs : « La licence atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences [...]. Elle prépare à la poursuite d'études en master comme à l'insertion professionnelle immédiate [...]. Dans l'objectif de réussite de tous les étudiants, la licence favorise la personnalisation des parcours de formation et offre des dispositifs d'accompagnement pédagogique, en tenant compte de la diversité et des spécificités des publics étudiants [...] »

Organisées en deux semestres, les unités d'enseignements (UE) mettent l'accent sur la culture générale et les connaissances fondamentales propres aux domaines, et sur les compétences transversales: numériques, linguistiques, méthodologiques (écrit et oral, projets,...), documentaires, techniques (notamment dans le cadre des stages et expériences d'entrepreneuriat,...).

L'expérience personnelle (engagement) et professionnelle (job) est valorisée. Des enseignements sont également proposés prenant en compte les métiers, les débouchés professionnels, et le projet de l'étudiant.

Afin de favoriser la réussite des étudiants, les universités peuvent leur proposer, dès l'inscription, des contrats pédagogiques individuels (OUI-SI) sous la responsabilité d'une direction des études.

Les étudiants peuvent également bénéficier d'une césure tout en conservant leur inscription dans leur formation (voir fiche césure Parcoursup).

## APRÈS LA LICENCE

De très nombreux masters permettent en 2 ans de se spécialiser dans des domaines professionnels variés.

L'admission se fait sur dossier. Après un master, il est possible de préparer un doctorat en 3 ans.

Après la licence, des admissions parallèles sont également possibles en écoles d'ingénieurs, de commerce, institut d'études politiques, ou d'autres écoles.

### Un accompagnement renforcé en 1<sup>re</sup> année

En 1<sup>re</sup> année, les universités proposent des journées d'accueil et d'intégration pour les nouveaux étudiants.

L'étudiant bénéficie d'un suivi personnalisé par un enseignant référent. L'université propose un accompagnement, un tutorat, éventuellement une mise à niveau.

Les services universitaires d'information, d'orientation et d'aide à l'insertion professionnelle sont présents pour accompagner l'étudiant tout au long de son parcours : ateliers, entretiens conseil, événements. Une réorientation peut-être envisagée par l'étudiant en fin de premier semestre, sous condition.

La licence STAPS permet d'acquérir des connaissances scientifiques et techniques en lien avec les pratiques physiques et sportives. Le programme comporte un tiers de sciences, un tiers de pratique et technologie du sport et un tiers de savoirs associés.

### Profil attendu

Il est recommandé d'avoir un bon niveau à la fois en sport, sciences mais aussi sciences humaines et sociales, c'est pourquoi le bac général (S, ES ou L) est celui qui prépare le mieux à ces études. D'autres profils peuvent réussir à condition d'avoir des bases très solides dans les domaines cités ci-dessus.

### Au programme

Les sciences, la biologie, l'anatomie, la physiologie et la biomécanique se mêlent à la psychologie, à la sociologie et à l'histoire... Côté pratiques sportives, de nombreuses disciplines (telles que la natation, la gymnastique, l'athlétisme, les sports collectifs ou la danse...) sont enseignées. Parmi les savoirs associés figurent des initiations à l'informatique, au secourisme, aux statistiques appliquées et à une langue étrangère. Des enseignements en communication et un stage peuvent venir compléter la formation. La spécialisation est progressive tout au long des trois années de licence. Le parcours est à choisir en fonction de son projet professionnel : activités physiques adaptées et santé, éducation et motricité, entraînement sportif ou management du sport.

### Débouchés

Il est possible de s'insérer dans la vie active au niveau bac+3 et au niveau bac+5. Un master à bac+5 est nécessaire pour devenir professeur d'EPS (éducation physique et sportive) en collège et lycée, le parcours « éducation et motricité » étant le plus adapté pour préparer le concours de l'Education Nationale. L'enseignement (y compris dans les

clubs sportifs et municipaux) n'est cependant pas le seul débouché.

Des besoins importants existent en milieu hospitalier, en centre de rééducation auprès des personnes âgées et des personnes handicapées, postes accessibles grâce à la spécialisation « activités physiques adaptées et santé ».

La spécialité « Entraînement sportif » quant à elle permet de pouvoir former à son tour des professionnels du sport au sein des fédérations, clubs ou centres sportifs.

Avec un parcours « management du sport », il est possible de viser les postes d'encadrement et de gestion des organisations sportives (club sportif, service des sports d'une collectivité territoriale ou d'une salle de sport privée ou associative). Le commerce d'articles de sport constitue un autre débouché possible, sans oublier les postes proposés par le ministère des Sports.

**Métiers à bac + 3 :** professeur de sport en club ou association, moniteur sportif, animateur en activités physiques adaptées (APA), éducateur sportif, chef de rayon sport, directeur des sports et des loisirs, gérant de salle de sport, conseiller d'éducation populaire et de jeunesse, lieutenant sapeur-pompier, officier de police...

**Métiers à bac + 5 :** professeur d'EPS, professeur en activités physiques adaptées (APA) en milieu spécialisé, gestionnaire d'établissement sportif, coordonnateur de réseau de soin, responsable des formations et des organisations éducatives et sociales, officier de gendarmerie...

CLÉS : certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur  
 CLUE : certificat en langues universitaire européen

UNIVERSITÉ	MENTION ET PARCOURS	ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES
<p><b>UNIVERSITÉ PARIS-DESCARTES PARIS 5</b>  <a href="http://www.parisdescartes.fr">www.parisdescartes.fr</a>  <a href="http://orientationactive.parisdescartes.fr">http://orientationactive.parisdescartes.fr</a></p> <p><b>Information-orientation</b>            AGIR #Orientation            #Professionnalisation            45, rue des Saints-Pères            75006 Paris            Tél. : 01 76 53 43 59/            43 66/67/68  <a href="mailto:agir.orientation@parisdescartes.fr">agir.orientation@parisdescartes.fr</a></p> <p><b>Lieu d'enseignement :</b>            UFR STAPS            15, rue Lacretelle            75015 Paris</p>	<p><b>Sciences et techniques des activités physiques et sportives</b></p> <p>Tronc commun en L1 et L2.</p> <p><b>Parcours possibles dans la spécialité « éducation et motricité » :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- enseignement 1<sup>er</sup> degré (avec l'UFR de mathématiques-informatique et le département de sciences du langage)</li> <li>- enseignement 2<sup>nd</sup> degré</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Volume horaire hebdomadaire en L1</b> : 25 heures environ.</li> <li>● <b>Spécificités :</b></li> </ul> <p>Pluri-sports en L1 puis spécialisation sportive à partir de la L2.            3 spécialités possibles en L3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- entraînement sportif</li> <li>- activités physiques adaptées</li> <li>- éducation et motricité</li> <li>- Dispositifs d'aide à la réussite :               <ul style="list-style-type: none"> <li>. Heures supplémentaires dans les enseignements scientifiques.</li> <li>. Accueil spécifique selon les populations étudiantes (semaine d'intégration des L1, séquences d'accueil des L2 et L3).</li> <li>. Politique d'accueil et d'accompagnement des sportifs de haut niveau.</li> <li>. Aide à l'insertion professionnelle (découverte de milieux professionnels, conférences métiers)</li> </ul> </li> <li>- Stage : obligatoire en L2 20 h minimum et en L3 avec 100 h en moyenne sur l'année en fonction des spécialités.</li> <li>- Anglais scientifique et adapté aux APSA.</li> </ul> <p><b>Passerelles possibles (sur dossier) :</b></p> <p><b>Avant fin S1</b> : Diplôme universitaire « PaRéO » (Passeport pour Réussir et s'Orienter). Pour tous les étudiants inscrits en L1 à l'université, confrontés à des difficultés dès le début du S1 ou à une remise en cause de leur orientation actuelle. Places limitées. étudiants sélectionnés sur leur motivation.            Contact : <a href="mailto:pareo@parisdescartes.fr">pareo@parisdescartes.fr</a></p> <p><b>Après L1 :</b>            Possibilité, pour les étudiants ayant obtenu d'excellents résultats dans les enseignements scientifiques, d'intégrer des Instituts de Formation en Masso-Kinésithérapie (ex : AP-HR, ASSAS) ayant une convention avec l'UFR STAPS. Environ 30 places ouvertes au concours chaque année.</p> <p><b>Après L2 :</b>            Possibilité de poursuite d'études en licence professionnelle après la L2 : consultez le site de l'ONISEP et des universités.</p>

# À DÉCOUVRIR !

9€

## POUR BIEN CHOISIR SA FILIÈRE UNIVERSITAIRE



disponible sur la librairie en ligne





TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

CLÉS : certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur  
 CLUE : certificat en langues universitaire européen

UNIVERSITÉ	MENTION ET PARCOURS	ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES
<p><b>UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE</b>  <a href="http://www.parisnanterre.fr">www.parisnanterre.fr</a></p> <p><b>Information-orientation SCU10-IP</b>            Bât. Ramnoux Bureau E14            200, av. de la République            92001 Nanterre Cedex            Tél. : 01 40 97 75 34  <a href="mailto:suio@parisnanterre.fr">suio@parisnanterre.fr</a></p> <p><b>Lieu d'enseignement :</b>            Campus de Nanterre            Bâtiment Milliat            Site de l'UFR STAPS :  <a href="http://ufr-staps.parisnanterre.fr">http://ufr-staps.parisnanterre.fr</a></p>	<p><b>Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)</b></p> <p><b>Tronc commun</b> en L1 et L2</p> <p><b>3 parcours</b> différenciés en L3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- éducation et motricité (EM)</li> <li>- activité physique adaptée et santé (APAS)</li> <li>- management du sport (MS)</li> <li>- entraînement sportif (ES) en 2020</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Volume horaire hebdomadaire en L1</b> : 26 à 28 heures.</li> <li>● <b>Spécificités :</b></li> </ul> <p>Esprit de la formation : formation pluridisciplinaire exigeante composée de 4 types d'enseignements :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enseignements scientifiques rattachés aux sciences de la vie et de l'ingénieur (biologie, anatomie, physiologie, biomécanique, mathématiques, etc.)</li> <li>- Enseignements rattachés aux sciences humaines et sociales (histoire et sociologie des pratiques corporelles, analyse des interactions sociales, psychologie, économie, droit, etc.).</li> <li>- L'analyse et la pratique des différentes activités physiques, sportives et artistiques (APSA), avec, en plus, le choix d'une APSA à chaque semestre.</li> <li>- Savoirs associés (outils informatiques, statistiques, langue vivante, expression écrite et orale, etc.).</li> <li>- Installations sportives de haut niveau (piscine olympique, salles omnisports, etc.) sur le campus.</li> <li>- Spécialisation progressive en fonction des poursuites d'études visées.</li> <li>- Maîtrise d'une langue vivante et possibilité de mobilité internationale.</li> <li>- Nombreux modules de pré-professionnalisation (découverte des milieux professionnels dès la L1, préparation à la Certification des compétences numériques PIX, etc.). Stage dès la L2.</li> </ul> <p><b>Poursuites d'études en L1- L2</b></p> <p><b>Après la L1 :</b>  <b>Licences générales :</b>            Certaines licences en SHS (selon modalités spécifiques).            Écoles : conventions avec des écoles de kinésithérapie.</p> <p><b>Après la L2 :</b>  <b>Licences générales :</b>            - sciences de l'éducation (selon modalités spécifiques).</p> <p>Possibilité de poursuite d'études en <b>licence professionnelle</b> après la L2 : consultez le site de l'ONISEP et des universités.</p> <p><b>Écoles :</b>            - accès à l'École normale supérieure de Rennes sur concours.</p>
<p><b>UNIVERSITÉ PARIS-SUD</b>  <a href="http://www.u-psud.fr">www.u-psud.fr</a></p> <p><b>Information-orientation POIP (Pôle Orientation Insertion professionnelle)</b>            Bât. 333            15, rue Georges Clemenceau            91405 Orsay Cedex            Tel : 01 69 15 54 47  <a href="mailto:accueil.oip@u-psud.fr">accueil.oip@u-psud.fr</a></p> <p><b>UFR STAPS</b>            Bât. 335            91405 Orsay Cedex            Tél. : 01 69 15 43 01</p>	<p><b>Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)</b></p> <p><b>Parcours (L3) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- management du sport</li> <li>- entraînement sportif</li> <li>- éducation et motricité « intervention en milieu scolaire du 1<sup>er</sup> degré » ou « intervention en milieu scolaire du 2<sup>nd</sup> degré ».</li> <li>- activité physique adaptée et santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Volume horaire hebdomadaire en L1</b> : 20 heures environ.</li> <li>● <b>Spécificités :</b></li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tronc commun pendant les 3 premiers semestres.</li> <li>- 1/3 des enseignements est constitué des APS, le reste concerne les sciences de la vie, les sciences humaines et les sciences sociales. L'UFR Staps de Paris-Sud est la seule en France à disposer d'un centre équestre, permettant ainsi de choisir l'équitation en spécialité d'APS.</li> <li>- Stage en L2.</li> <li>- Début de spécialisation au 4<sup>e</sup> semestre.</li> <li>- Enseignement des langues et préparation à la Certification des compétences numériques PIX.</li> </ul> <p><b>Poursuites d'études en L1- L2</b></p> <p><b>Après L1 :</b>  <b>Écoles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en 1<sup>er</sup> année de l'ENKRE, École nationale de kinésithérapie et de rééducation de Saint-Maurice, et certains IFMK d'Île-de-France.</li> <li>- en 2<sup>e</sup> année de l'école ostéobio de Cachan.</li> <li>- en 2<sup>e</sup> année de l'Institut franco-européen de chiropraxie d'Ivry-sur-Seine.</li> </ul> <p><b>Après L2 :</b></p> <p>Possibilité de poursuite d'études en <b>licence professionnelle</b> après la L2 : consultez le site de l'ONISEP et des universités.</p> <p>Préparation aux concours des collectivités territoriales.</p>

CLES : certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur  
 CLUE : certificat en langues universitaire européen

UNIVERSITÉ	MENTION ET PARCOURS	ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES
<p><b>UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL-VAL-DE-MARNE (UPEC)</b>  <a href="http://www.u-pec.fr">www.u-pec.fr</a></p> <p><b>Information-orientation SCUIO-BAIP</b>            Campus Mail des Mèches            Rue Poète et Sellier            94010 Créteil Cedex            N° vert 0 800 74 12 12  <a href="mailto:orientation@u-pec.fr">orientation@u-pec.fr</a>  <a href="http://www.u-pec.fr">www.u-pec.fr</a></p> <p><b>Lieux d'enseignement UFR SESS-STAPS</b>            Département STAPS            Localisation :            - 27, av. Magellan            94000 Créteil            - délocalisation partielle sur Sénart en L1 (3 groupes de TD et pratique sportive)            - L3 entraînement sportif délocalisé sur l'INSEP</p> <p><b>Administration :</b>            80 av. du Gal-de-Gaulle            94009 Créteil Cedex</p>	<p><b>Sciences et techniques des activités physiques et sportives</b>            Tronc commun en L1 (Créteil ou Sénart) et L2 (Créteil).</p> <p><b>Parcours sélectif :</b>            - kinésithérapie et ergothérapie (L1).            Nombre de places au concours 2018 :            kinésithérapie (30 places) ;            ergothérapie (30 places).</p> <p><b>3 parcours types :</b>            - entraînement sportif en L3 (convention avec l'INSEP)            - éducation et motricité en L3 (EPS en 1<sup>er</sup> degré - 2<sup>e</sup> degré)            - management du sport en L3</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Volume horaire hebdomadaire en L1 :</b> 30 heures environ, 33 heures 30 avec la FFSU le jeudi après-midi.</li> <li>● <b>Spécificités :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Esprit de la formation : polyvalence et diversité d'expériences. Tronc commun préparatoire au choix des parcours avec des options progressives. Ouverture sur les 4 secteurs de formation (entraînement - enseignement - management - santé) par les APSA. Préparation à des concours spécifiques (gardien de la paix, kinésithérapie, ergothérapie, école normale supérieure d'EPS, agrégation externe d'EPS).</li> <li>- Forte dynamique d'intégration et de suivi des étudiants en L1 (parcours spécifique pour une sélection d'étudiants en difficulté, référent, PPP, Challenge).</li> <li>- Stage obligatoire en L1, L2 et L3.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>En L1 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 40 % technologie des APSA (activités physiques sportives et artistiques). Appropriation des APSA par la pratique, l'observation, l'analyse, l'initiative à la recherche.</li> <li>- 60 % analyse scientifique de l'activité physique, étude des pratiques d'intervention, méthodologies et langage. Approches scientifiques multidisciplinaires.</li> </ul> <p><b>Poursuites d'études en L1- L2</b></p> <p><b>Après L1 :</b></p> <p><b>Orientations possibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>DEUST</b> métiers de la forme (accès sur dossier avec allègements d'enseignement).</li> <li>- <b>Écoles :</b> l'École nationale de kinésithérapie et de rééducation de Saint-Maurice (94), IFKM de la Pitié Salpêtrière, EFOM ou l'Institut d'ergothérapie (UPEC) (10 places pour chacune de ces écoles).</li> </ul> <p><b>Après L2 :</b></p> <p><b>Licences générales :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Éducation et motricité.</li> <li>- Entraînement sportif.</li> <li>- Management du sport.</li> </ul> <p>Possibilité de poursuite d'études en <b>licence professionnelle</b> après la L2 : consultez le site de l'ONISEP et des universités.</p> <p><b>Préparation aux concours :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agrégation externe d'EPS.</li> </ul>
<p><b>UNIVERSITÉ PARIS 13</b>  <a href="http://www.univ-paris13.fr">www.univ-paris13.fr</a></p> <p>Campus de Bobigny            1, rue de Chablis            93017 Bobigny            Tél. : 01 48 38 88 38</p> <p><b>Information-orientation VOIE</b>  <a href="mailto:orientationbobigny.voie@univ-paris13.fr">orientationbobigny.voie@univ-paris13.fr</a>  <a href="http://www.univ-paris13.fr/orientation">www.univ-paris13.fr/orientation</a></p> <p><b>Lieu d'enseignement :</b>            Campus de Bobigny            74, rue Marcel Cachin            93017 Bobigny</p>	<p><b>Sciences et techniques des activités physiques et sportives</b></p> <p><b>Parcours :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- éducation et motricité (EM)</li> <li>- activité physique adaptée et santé (APAS)</li> <li>- entraînement sportif (ES) : supplément au diplôme dans les disciplines suivantes : rugby, natation, football, handball</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Volume horaire hebdomadaire en L1 :</b> 25 heures environ.</li> <li>● <b>Spécificités :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au cours du S1 et S2 tronc commun de matières fondamentales et approche des 3 spécialités.</li> <li>- Aux S3 et S4, tronc commun et choix de 2 spécialités en S3 et 1 seule en S4, S5 et S6.</li> <li>- Tout au long de la licence, les passerelles sont possibles entre les 3 spécialités.</li> <li>- Préparation intégrée aux STAPS pour le concours de gardien de la paix. (DU gardien de la paix)</li> <li>- Préparation au concours d'entrée en école de Kinésithérapie sur sélection</li> <li>- Dispositif d'accompagnement "oui si"</li> <li>- Stages spécifiques en L2 et L3 pour les 3 parcours.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Poursuites d'études après la licence</b></p> <p><b>Après L1 :</b>            École : possibilité d'intégrer l'école de kinésithérapie de Saint-Maurice (6 places par an pour le STAPS de Bobigny). Sélection sur résultats 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> semestre L1.</p>

CLES : certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur  
 CLUE : certificat en langues universitaire européen

UNIVERSITÉ	MENTION ET PARCOURS	ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES
<p><b>UNIVERSITÉ ÉVRY-VAL-D'ESSONNE</b>  <a href="http://www.univ-evry.fr">www.univ-evry.fr</a></p> <p><b>Information-orientation et de l'Insertion Professionnelle</b>            Bât. Île-de-France            Bd François Mitterrand            91025 Évry Cedex            Tél. : 01 69 47 76 17  <a href="mailto:doip@univ-evry.fr">doip@univ-evry.fr</a></p>	<p><b>Sciences et techniques des activités physiques et sportives</b></p> <p><b>Tronc commun</b> en L1 et L2.</p> <p><b>Parcours de L3 :</b>            - activité physique adaptée (L3)            - éducation - motricité (L3)            - entraînement sportif (L3)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Volume horaire hebdomadaire en L1</b> : entre 21 et 24 heures.</li> <li>● <b>Spécificités :</b></li> <li>- Stages en L2 :               <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Parcours enseignement : stage de 10 semaines dans une école publique élémentaire afin d'assurer les cours d'EPS sous le tutorat d'un professeur des écoles désigné par l'inspection académique.</li> <li>▪ Parcours entraînement : stage de 10 semaines au sein d'une association sportive de son choix validé également par le département STAPS.</li> <li>▪ Parcours activité physique adaptée : stage de 10 semaines au sein d'une structure en relation avec la notion de handicap de son choix validé également par le département STAPS.</li> </ul> </li> <li>- Accompagnement des étudiants :               <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Stage de pré rentrée début septembre.</li> <li>▪ Aide à l'orientation par le projet personnalisé professionnel.</li> <li>▪ Suivi pédagogique par un enseignant référent.</li> <li>▪ Soutien disciplinaire.</li> <li>▪ Accès libre à des laboratoires de langues avec appui de tuteurs.</li> <li>▪ Anglais (LV1) obligatoire.</li> <li>▪ Préparation à la Certification des compétences numériques PIX et au CLES.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Poursuites d'études en L1- L2</b></p> <p><b>Après L2 :</b>  <b>Licences générales :</b>            - autres L3 de licences générales en fonction des passerelles et avis du responsable de formation.</p>
<p><b>UNIVERSITÉ PARIS-EST MARNE-LA-VALLÉE (UPEM)</b>  <a href="http://www.u-pem.fr">www.u-pem.fr</a></p> <p><b>Information-orientation SIO/IP</b>            5, bd Descartes            Champs-sur-Marne            77454 Marne-la-Vallée Cedex 2            Tél. : 01 60 95 76 76  <a href="mailto:sio@u-pem.fr">sio@u-pem.fr</a></p> <p><b>Lieu d'enseignement :</b>            Champs sur Marne            Bâtiment Copernic</p>	<p><b>Sciences et techniques des activités physiques et sportives</b></p> <p>Tronc commun en L1 et L2.</p> <p><b>Parcours :</b>            - éducation et motricité (L3)            - management du sport (L3)            2 parcours sélectifs :            - tennis</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Volume horaire hebdomadaire en L1</b> : 33 heures environ.</li> <li>● <b>Spécificités :</b></li> <li>- Éducation et motricité : formation à l'enseignement dans le 1<sup>er</sup> degré, le 2<sup>nd</sup> degré et/ou le milieu associatif. Double qualification BPJEPS.</li> <li>- L2 : formation préparant aux métiers des activités équestres de sport et de loisirs BPJEPS</li> <li>- Le parcours tennis : volume horaire spécifique de 150 heures sur 3 ans (hors stage).</li> <li>- Management du sport : des stages de préprofessionnalisation sont inclus dans la formation.</li> </ul> <p><b>Poursuites d'études en L1- L2</b></p> <p><b>Après L2 :</b>  <b>Licences professionnelles :</b>            - animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives.            - activités aquatiques.            - santé, vieillissement et activités physiques adaptées.</p>

# BIEN CHOISIR SA LICENCE

## Parcoursup : Les attendus nationaux

→ Prendre conseil auprès de l'équipe éducative de votre établissement et lire la publication gratuite de l'Onisep : « **Entrer dans le sup après le baccalauréat** ».

→ Consulter les **sites des universités** et lire attentivement les fiches formation.

→ Être attentif/ve aux matières enseignées, aux poursuites d'étude et aux métiers.

→ Étudier les trajets entre son domicile et les lieux d'enseignement.

→ Participer aux **journées portes-ouvertes** des universités ou aux évènements organisés.

→ Se connecter à la plate-forme **Fun Mooc** pour suivre des cours en ligne et se préparer à l'enseignement supérieur : [www.fun-mooc.fr](http://www.fun-mooc.fr)



→ Consulter le site de l'Onisep pour préparer son orientation post bac :

[www.terminales2018-2019.fr](http://www.terminales2018-2019.fr)



### MENTION SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

- ▶ Disposer de compétences scientifiques
- ▶ Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté
- ▶ Disposer de compétences sportives
- ▶ Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilité collective, associative ou citoyenne

[www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr)  
La plateforme d'inscription dans l'enseignement supérieur.

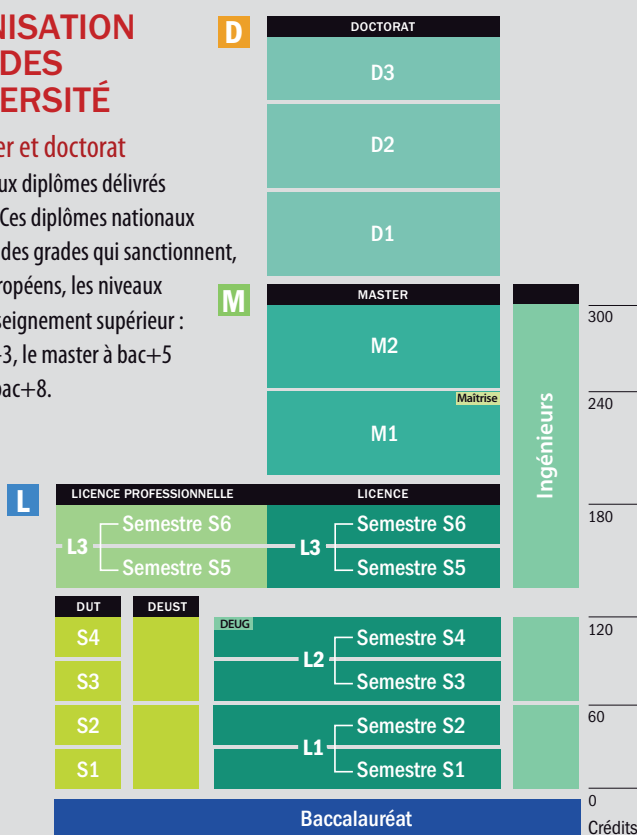
## INFO+

- > Centres d'information et d'orientation en Île-de-France (CIO)
- > Les sites internet des universités
- > Les sites de l'Onisep : [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr) et [www.onisep.fr/ile-de-france](http://www.onisep.fr/ile-de-france)
- > Publications de l'Onisep



## L'ORGANISATION DES ÉTUDES À L'UNIVERSITÉ

**Licence, master et doctorat** sont les principaux diplômes délivrés par l'université. Ces diplômes nationaux correspondent à des grades qui sanctionnent, dans les pays européens, les niveaux de sortie de l'enseignement supérieur : la licence à bac+3, le master à bac+5 et le doctorat à bac+8.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

